

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 14-326-1924 portant nomination d'un membre titulaire du Conseil d'administration.

n° 14-326-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 janvier 1926

Numéro JO
n° 326 du 31/01/1924

Date du numéro
31 janvier 1924

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret, du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 31 janvier 1920, portant nomination de deux membres du Conseil d'administration pour une période de deux ans

Vu l'arrêté du 20 mai 1922, portant renouvellement, pour un membre titulaire du Conseil d'administration de la période de 2 ans expirée le 31 janvier 1922,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M . Poggioli, membre suppléant du Conseil d'administration, est nommé membre Titulaire du même Conseil pour une période de deux ans à compter du 1er février 1924.

Art. 2

— Le présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Colonie.

A. LAURET.